



CONSEIL D'ECOLE

Année Scolaire 2021-2022

8/11/2021

18:30

Ecole Primaire Thierry Le Cordier
Courtonne La Meurdrac

Participants :

Excusés : M. PROSPER PAUL, Inspecteur de l'Education Nationale,
M. BOISNARD, maire
M. PANTHOU, représentant des parents d'élèves

Membres avec voix délibératives :

Présents : Melle OTHON (CE2-CM1-CM2, Dir., Présidente du Conseil d'Ecole), Melle LABOUREAU (Maternelle), Mme BLANCHARD (CP-CE1-CE2), enseignantes
Mme URSULE, Mme EUDIER et Mme DOLIAS représentantes des parents d'élèves
Mme MAILLET, adjoint au maire chargée des affaires scolaires

Membres invités :

Sujets à l'ordre du jour

- Fonctionnement du Conseil d'Ecole
 - Approbation du procès verbal de la dernière réunion (juin 2021)
- Restauration scolaire et hygiène
- Vie scolaire
 - résultats des élections des représentants de parents d'élèves
 - rentrée 2021 : effectifs, organisation pédagogique
 - règlement intérieur : présentation et vote
 - projet d'école, projet dans les classes
 - mise en place des APC et des stages de réussite
- Activités post et périscolaires
- Sécurité et équipement
 - bilan de l'exercice incendie
 - bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques
 - PPMS
 - registre public d'accessibilité
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18h30.

Fonctionnement du Conseil d'Ecole

→ présentation de ses membres :

Melle OTHON souhaite la bienvenue aux personnes nouvellement nommées et espère que cette année scolaire permettra, ensemble, d'améliorer le fonctionnement de l'école afin de favoriser la réussite des enfants ainsi que leur bien-être.

Présentation des membres présents avec voix délibératives et de leurs fonctions. Présentation des membres suppléants (sans voix délibérative) présents pour enrichir le débat.

→ Attribution du conseil d'école :

- Le conseil d'école prend des décisions, donne son avis sur de nombreuses questions de la vie de l'école et doit être informé des mesures d'ordre pédagogique.

- Il décide le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école après avoir été informé de ses différentes étapes (bilan, état des lieux, objectifs, actions, classe découverte...) et de sa partie pédagogique. Le conseil d'école sera informé de la rédaction du prochain projet d'école 2020-2025. Le bilan du précédent projet d'école a été réalisé en fin d'année scolaire l'an dernier. Ensuite, les enseignantes ont défini les prochaines actions selon les axes indiqués par l'académie. Les enseignantes ont commencé l'élaboration du plan d'action et de la rédaction des fiches actions.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

- Il donne son avis sur l'utilisation des crédits (choix des manuels et matériel pédagogique), l'intégration des enfants handicapés, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (service de surveillance, compte rendu de la commission de sécurité...), l'organisation des aides spécialisées (RASED), l'information des parents. Le maire doit consulter le conseil d'école sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe (mais il n'est pas obligé de suivre son avis.)

→ Règlement intérieur spécifique au fonctionnement du Conseil d'Ecole.

- seuls les parents titulaires (ou leur suppléant s'ils sont absents) peuvent voter.

→ approbation du procès verbal de la dernière réunion (juin 2021)

Restauration scolaire et hygiène

Changement des tarifs : 3,68€ pour les enfants, 4,25€ pour les adultes, gratuité pour les stagiaires.

Vie scolaire

→ résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

1 liste (3 titulaires + 3 suppléants)

nombre d'inscrits : 102

nombre de votants : 45

taux de participation : 44.12%

18 votes n'ont pas pu être pris en compte car les votants n'avaient pas signé l'enveloppe.

La liste a obtenu 100% des suffrages exprimés.

Sont élus :

titulaires : Mme DOLIAS, M. PANTHOU, Mme EUDIER

suppléants : Mmes URSULE, KUGELMANN, CARPENTIER

Vie scolaire (suite)

→ rentrée 2021 : effectifs, organisation pédagogique :

effectifs à la rentrée 2021 :

classe	effectifs	organisation pédagogique
PS	7	Mme LABOUREAU : 23 élèves (Atsem : Mme VALENCE)
MS	5	
GS	11	
CP	6	Mme BLANCHARD : 19 élèves
CE1	8	
CE2	5	
CE2	6	Melle OTHON : 22 élèves déchargée 24 jeudis matins par Mme BOUTEILLER
CM1	8	
CM2	8	
Total	64	- 7 élèves par rapport à la rentrée 2021

poste de brigade rattaché à l'école : Valentine SAUTERAUD

Dès que le protocole le permettra, un décloisonnement sera mis en place les mardis et jeudis de 14h à 15h. Melle LABOUREAU prendra les CP, Mme BLANCHARD prendra les CE2 pour la découverte du monde.

L'Inspecteur de circonscription reste M.PROSPER-PAUL.

Les membres du RASED sont : Mme MARIE, maître E et Mme DUFOUR psychologue scolaire.

Le maître E intervient à la demande des enseignants auprès d'élèves dont les difficultés d'apprentissage persistent. Il travaille en petit groupe pendant le temps scolaire. Il propose des bilans scolaires et une aide spécialisée adaptée.

La psychologue scolaire intervient auprès d'enfants qui rencontrent des problèmes à l'école : apprentissage, comportement, intégration...

Elle effectue des bilans psychologiques, des entretiens avec les parents et les enfants, les enseignants et les assistants d'éducation spécialisés handicap (AESH) Elle participe aux équipes de suivi des enfants en situation de handicap. Elle assure le lien avec les services de soins ou les services sociaux. Ses interventions ne peuvent se mettre en place qu'avec l'autorisation écrite des parents. Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents.

→ règlement intérieur :

Comme convenu lors du dernier conseil d'école, les sanctions seront incluses dans le règlement intérieur.

Règlement voté à l'unanimité.

→ le protocole COVID 19

Un nouveau protocole a été mis en place depuis la rentrée. Il inclut 4 niveaux : vert, jaune, orange et rouge. Le niveau est défini au niveau départemental en fonction du taux d'incidence.

Dans le niveau vert, le brassage est permis, dans les autres niveaux il n'est pas préconisé.

A partir du niveau jaune, il est recommandé qu'à la cantine les élèves ne soient pas mélangés et qu'une place leur soit attribuée. Cette règle a été appliquée à la rentrée.

Comme il a été recommandé par le ministère malgré le passage en niveau vert, il a été conseillé de poursuivre la limitation du brassage jusqu'aux vacances.

A tous les niveaux du protocole en cas d'un cas positif dans une classe, celle-ci sera fermée. Dans ce cas, la mise en place d'un plan de continuité pédagogique sera instaurée.

Le dispositif de tests salivaires a été réalisé le 27 septembre. L'école a remis le kit aux familles afin que le test soit réalisé à la maison. Le laboratoire est venu chercher le lendemain les tests réalisés. Les résultats ont été communiqués directement aux familles. L'école n'a pas eu de retour de cas positif.

→ projet d'école, projets dans les classes :

La photo de classe a été réalisée le jeudi 23 septembre. La photo de groupe a dû être effectuée à l'extérieur et les adultes y portent le masque. Un encart avec la photo individuelle de l'adulte sans masque y sera intégré. Pour des raisons de facilité, l'équipe enseignante a souhaité revenir à la commande directement à l'école sans passer par internet.

L'infirmière du collège est intervenue auprès des élèves de CM pour aborder le thème de la vie affective. Il y a eu deux séances car les garçons et filles seront séparés. Elle effectuera également le suivi des CM2. Elle peut également prendre des élèves à la demande des enseignantes.

Vie scolaire (suite)

La classe de CE2-CM1-CM2 a candidaté au projet « y'a pas de mauvaises graines » proposé par l'agglomération de Lisieux Normandie sur le thème de l'air et du vent. Le projet n'a pas été retenu. 194 dossiers ont été déposés pour 150 places. L'école ayant déjà bénéficié plusieurs fois d'interventions, le projet de cette année n'a donc pas été retenu.

Le conseil d'élèves n'ayant pas pu avoir lieu l'an dernier, les élèves ayant été élus seront reconduits pour cette année.

Les élèves du CP au CM2 iront au théâtre le 30 novembre pour assister à la représentation « le carnaval des animaux ». Ce spectacle est en lien avec le projet musique. Si cette séance est ouverte au public, le pass sanitaire sera demandé. La coopérative financera les entrées pour un montant de 170 euros et l'APE le bus pour un montant de 84 euros

Les enfants iront au cinéma avant les vacances de Noël. Les entrées seront prises en charge par la coopérative et le transport par l'APE.

L'école bénéficiera de l'intervention de M.Volland pour la mise en place de ces projets musicaux. Un crédit de 24 heures a été accordé pour l'ensemble des classes. La classe des maternelles sonoriserait l'album « Musette Souricette » et le mettra en scène. Les CP-CE1-CE2 construiront des portraits sonores d'animaux imaginaires à la manière de Camille St Saens. Les CE2-CM1-CM2 mettront en scène une pièce de théâtre avec les personnages des fables de la Fontaine. Au préalable, les élèves auront travaillé sur les fables de la Fontaine et d'Esopo. Chaque classe réalisera une présentation qui sera réservée aux parents de la classe.

Le carnaval devrait avoir lieu le vendredi 8 avril avant les vacances. Il n'y aura pas de défilé dans le bourg mais les élèves se rendront sur le stade.

Les enfants du CP au CM2 se rendront au Nautile chaque mardi et jeudi du 10 mai au 16 juin. Le bus sera assuré par l'agglomération et sera financé par l'APE.

L'équipe enseignante a de nouveau postulé pour une classe découverte. Celle-ci sera organisée par les PEP 14. L'école partira à Saint Martin de Bréhal. Les maternelles CP-CE1 partiront les 27 et 28 juin 2022 et les CE2-CM1-CM2 partiront du 27 juin au 1^{er} juillet.

Melle OTHON attend la confirmation des activités, de l'emploi du temps et le nouveau devis.

La mairie participera à hauteur de 3 000€, 60 € seront demandés aux parents de maternelles CP-CE1 et 150€ maximum aux parents de CE2 et CM.

Le coût total du séjour sera de 15 000€ (activités, hébergement et transport). L'APE financera le transport et la coopérative financera au minimum 2 000€. Pour les CE2-CM une aide pourra être demandée auprès de jeunesse en plein air et de la MAE.

Une première réunion information pour les familles sera faite lorsque l'ensemble des activités et l'emploi du temps de la semaine seront connus. Il sera proposé aux nouvelles familles de verser 10 ou 20 euros par mois de novembre à mars ou juin afin de financer le séjour.

Afin de financer cette classe découverte, la coopérative scolaire et l'APE mettront en place différentes actions. La coopérative scolaire propose de nouveau chaque semaine une vente de viennoiseries. Elle proposera une tombola à Pâques.

L'APE proposera une vente de chocolats de Noël. 25% du montant de chaque commande seront reversés à la coopérative scolaire.

L'APE proposera un marché de Noël sans repas les 11 et 12 décembre de 10h à 18h.

Elle souhaiterait organiser une bourse aux jouets et un loto. Une foire à tout, un loto crottin et une kermesse seront également prévus.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas de réaliser un spectacle de Noël, l'équipe enseignante essaiera de faire venir le père Noël sur le temps scolaire afin qu'il distribue les cadeaux aux enfants.

En mémoire de Brigitte, un lilas des Indes sera planté un samedi matin afin que les anciens élèves puissent être présents. Les enfants chanteront la chanson « Le pouvoir des fleurs ».

→ résultats des évaluations diagnostiques de début d'année.

Les élèves de CP et CE1 ont participé aux évaluations nationales. Quelques élèves ont été indiqués comme fragiles ou à besoin en lecture fluence, en calcul et en résolution de problèmes. Ces thématiques ont été ajoutées au projet d'école et font l'objet d'un travail plus approfondi en classe et en APC.

	Courtonne La Meurdrac	Circonscription Lisieux Sud	Calvados
élèves à besoins CP	français :0%	français :6.4%	français : 4.49%
	mathématiques :0 %	mathématiques : 6.85%	mathématiques :5.97 %
élèves fragiles CP	français :4.17%	français :14.80%	français :12.57%
	mathématiques : 11.90%	mathématiques : 14.52%	mathématiques :12.79 %
réussites CP	français :95.83%	français :78.80%	français :82.94%
	mathématiques :88.10%	mathématiques :78.62%	mathématiques : 81.24%

Vie scolaire (suite)

	Courtonne La Meurdrac	Circonscription Lisieux Sud	Calvados
élèves à besoins CE1	français :3.41%	français :6.51%	français :5.42%
	mathématiques :4.44%	mathématiques :14.37%	mathématiques :11.43%
élèves fragiles CE1	français :11.93%	français :13.91%	français :11.77%
	mathématiques :17.78%	mathématiques :21.61%	mathématiques :19.43%
réussites CE1	français :84.66%	français :79.58%	français :82.81%
	mathématiques :77.78%	mathématiques :64.02%	mathématiques :69.14%

Historique des résultats de l'école aux évaluations

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
élèves à besoins CP	français :0%	français :3.13%	français : 0%
	mathématiques : 0 %	mathématiques : 5.36%	mathématiques : 0 %
élèves fragiles CP	français :0%	français :9.38%	français :4.17%
	mathématiques : 5.19%	mathématiques : 12.50%	mathématiques :11.90 %
réussites CP	français :100%	français :87.50%	français :95.83%
	mathématiques :94.81%	mathématiques :82.14%	mathématiques : 88.10%

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
élèves à besoins CP	français :1.39%	français :0%	français : 3.41%
	mathématiques :8.64 %	mathématiques : 9.40%	mathématiques :4.44 %
élèves fragiles CP	français :6.94%	français :9.62%	français :11.93%
	mathématiques : 18.52%	mathématiques : 14.53%	mathématiques :17.78 %
réussites CP	français :91.67%	français :90.38%	français :84.66%
	mathématiques :72.84%	mathématiques :76.07%	mathématiques : 77.78%

Les taux de réussite en mathématiques ont progressé alors qu'en français il y a davantage d'élèves fragiles. Ce point sera donc travaillé par l'équipe enseignante dans le cadre du projet d'école afin d'analyser les difficultés des élèves.

Cette année, en grande section, les élèves passeront des évaluations nationales en novembre et décembre. Elles contiendront un volet scolaire et un volet médico-scolaire. Les résultats seront analysés en décembre. En janvier, une information sera transmise au centre médico-scolaire afin de voir si l'équipe enseignante souhaite un avis médical pour certains enfants. Des propositions pédagogiques pourront être faites pour les élèves qui présenteraient des difficultés comme du décrochage, de la remédiation, la prise en charge en APC. Au mois de mai 2022, les élèves qui auraient présenté des difficultés repasseront des épreuves. Si aucun ou peu de progrès sont constatés une nouvelle information sera transmise au médecin scolaire et une liaison sera établie avec l'enseignant de CP pour évoquer les besoins de ces enfants et les adaptations nécessaires.

→ les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu après la classe du 16h35 à 17h20. Les enseignantes y travaillent des notions de français et de mathématiques.

Le temps des APC étant de 36h annuelles, il n'y aura pas d'APC certaines semaines.

Sont pris en charge :

- 4 élèves de CE1
- 1 élève de CE2
- 4 élèves de CM1
- 1 élève de CM2

→ le carnet de suivi des apprentissages et le livret scolaire unique

L'inspection a demandé à ce que les écoles repassent à 3 livrets scolaires par an mais avec un contenu « allégé » et qui soit à la portée de toutes les familles. Notre école a choisi de remettre ce livret aux mois de décembre, avril et juin. Les enseignantes rencontreront les familles au mois d'avril.

→ le budget de la coopérative scolaire

Présentation du bilan du budget scolaire pour l'année 2021-2022: charges : 8628.79 € produits : 8702.71 €

Melle OTHON rappelle que la coopérative scolaire prend en charge le financement des entrées lors des voyages scolaires, l'abonnement à des journaux ou livres pour la classe, l'achat de matériel d'art visuel. Selon les possibilités de l'APE, la coopérative prend en charge si nécessaire une partie des transports.

La coopérative scolaire a procédé au remboursement de toutes les familles qui avaient versé la participation pour la classe découverte. Elle a financé également les sorties de fin d'année à Lion sur Mer, une sortie cinéma, l'intervention d'une école de chiens-guides pour aveugles.

Activités post et périscolaires

Mme Davoust prend en charge la garderie et la surveillance de la pause méridienne. Mme Valence est la nouvelle ATSEM.

Sécurité et équipement

→ exercice d'évacuation incendie

réalisé le 9 septembre 2021. Temps d'évacuation 1m15 avant appel et 1min25 après l'appel: (jour et horaire donnés)

→ exercice PPMS attentat intrusion

Présentation du PPMS.

Le PPMS risque majeur a été réalisé avant les vacances de la Toussaint. Des PPMS attentat seront également réalisés.

Des mégaphones ont été achetés afin que le signal soit perceptible par toutes les classes.

Il appartient à la mairie de transmettre aux personnes louant des locaux des bâtiments de l'enceinte de l'école de transmettre les indications concernant les évacuations et les signaux en cas d'alerte.

- bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST

Les registres suivants doivent être mis en place au sein de l'école : un registre santé et sécurité (RSST), un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un registre de danger grave et imminent, un registre de sécurité incendie, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS attentat et risques majeurs), un dossier technique amiante, les mesures radon, les fiches de données sécurité relatives aux substances dangereuses, le registre des équipements sportifs, le dossier des aires de jeux, le registre public d'accessibilité. Ces registres devront être remis à la directrice dans les meilleurs délais.

Les feuilles de vérification annuelle des installations électriques, des chauffages, des extincteurs, des équipements sportifs et des aires de jeux devront être remis à la directrice chaque année.

La mairie devra transmettre ces différents documents à la directrice dans les meilleurs délais. Une demande de ces documents par mail avec copie à l'inspecteur sera de nouveau faite.

- demande de travaux et d'équipement

→ achat d'un thermomètre frontal sans contact

→ installation de prises électriques dans les classes. Le rdv a été fait. Il faudrait vérifier également vérifier la lumière du grenier.

→ fermeture des classes maternelles et CE à clé (plan vigipirate)

→ changement des portes-manteaux (maternelles et CE)

→ réfection de la peinture dans les classes, le couloir du bâtiment du haut

→ installation d'un sol vinyl dans les classes ayant du parquet ou vitrification pour faciliter l'entretien et d'un sol vinyl dans la salle de motricité.

→ changement de la porte de la classe des CP-CE1-CE2

→ protection des bouteilles de gaz pour la cantine

→ installation d'un détecteur de lumière solaire pour éclairer le portail du haut

→ confection des rideaux pour les classes de CP-CE1-CE2 et la salle d'art visuel, installation d'anneaux en bois pour les rideaux du CP-CE1-CE2

→ achat de scotch pour le renouvellement de la trousse PPMS

L'équipe enseignante souhaiterait qu'un affichage interdisant l'accès aux véhicules pendant les heures d'entrée et de sortie de classe (8h-9h / 16h-17h) en haut de la rue de la mairie soit installé car certains véhicules montent jusqu'à la salle des fêtes et croisent des enfants ce qui est très dangereux.

Un don a été remis à la mairie. Il contribuera à participer au financement du matériel informatique qui sera acheté grâce à la subvention obtenue. montant de la subvention : 3140€ financement du don : 300 € financement de la mairie : 1360 €.

Concernant la partie « matériel » : 6 ordinateurs, 2 tablettes et 3 caméras ont été achetés. L'école va prendre un abonnement à l'ENT (outil de vie scolaire en ligne)

Un budget exceptionnel de 1200 euros a été alloué afin d'acheter du mobilier (8 chaises, une table et un tableau)

Compte tenu de la vétusté du jeu extérieur des maternelles, l'équipe enseignante demandera si un budget exceptionnel peut être alloué l'an prochain afin de le changer.

Comme il a été convenu l'an dernier Melle OTHON adressera en fin d'année civile la demande des travaux à réaliser pour l'année à venir.

Questions diverses

- aucune question

La séance est close à 20h30.

dates des prochains conseils d'école : 14 mars 2022 et 20 juin 2022

Fait à Courtonne La Meurdrac, le lundi 8 novembre 2021

La secrétaire

Handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Labeurcau'.

La Directrice,
présidente du Conseil d'Ecole

Handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Othon'.

Les Représentants de Parents